
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé F.-O.-ARTHUR LAPOINTE, curé de Saint-Malachie, a été nommé aumônier de l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance ;

M. l'abbé JOSEPH-ARTHUR MOREAU, aumônier du Pensionnat Saint-Jean-Berchmans, à Québec, a été nommé curé de Saint-Malachie ;

M. l'abbé CHARLES-HENRI TESSIER, curé de Sainte-Christine, a été nommé aumônier du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague et des orphelinats des Sœurs de la Charité ;

M. l'abbé OVIDE CLICHE, vicaire à Sainte-Perpétue de l'Islet, a été nommé assistant de M. le curé de Saint-Lambert qui est forcé, par la maladie, de prendre quelques semaines de repos.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA PRIÈRE

Il n'y a peut-être pas de sujet dont Notre Seigneur parle aussi fréquemment dans le saint Évangile que de la prière. Il y revient presque à chaque page. Tantôt il nous la recommande dans une parabole : telle la parabole de l'emprunteur de pains ; tantôt il nous y invite par les faveurs signalées dont il la récompense : par exemple, la guérison du serviteur du Centurion ; tantôt il nous l'ordonne expressément : " Veillez et priez ; il faut toujours prier, il ne faut jamais se lasser de prier."

Fidèles interprètes de la pensée du Maître, les Apôtres, à leur tour, nous prêchent instamment la prière : " Soyez prudents, écrit saint Pierre, et veillez dans la prière." Saint Paul s'exprime avec plus de force encore : " Priez sans relâche, rendez grâces à Dieu en toutes choses, car *telle est sa volonté*."

" Telle est la volonté de Dieu : *hæc est voluntas Dei*." Il ne s'agit donc pas d'un simple conseil, mais d'un précepte formel du